

ADMINISTRATION

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ,
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Arrêté du 16 juin 2008 portant nomination des membres du jury de l'examen de fin de stage des ingénieurs d'études sanitaires de la promotion 2007-2008

NOR : SJSJG0830537A

Le ministre du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité et la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative,

Vu le décret n° 90-975 du 30 octobre 1990 modifié portant statut particulier du corps des ingénieurs d'études sanitaires ;

Vu l'arrêté du 21 septembre 1992 modifié relatif à la formation des ingénieurs d'études sanitaires et notamment son article 7,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du jury de l'examen de fin de stage des ingénieurs d'études sanitaires de la promotion 2007-2008 :

Mme Monique Delavière, représentant le directeur général de la santé ;

M. Pascal Chiron, représentant le directeur de l'administration générale, du personnel et du budget ;

M. Philippe Glorennec, représentant le directeur de l'école des hautes études en santé publique ;

Mme Agnès Alexandre-Bird, ingénieur du génie sanitaire à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales de l'Isère ;

M. François Galard, directeur régional des affaires sanitaires et sociales de Bretagne ;

M. Pierre Le Ray, directeur départemental des affaires sanitaires et sociales de l'Orne.

Article 2

Le secrétariat du jury mentionné à l'article 1^{er} est assuré par l'école des hautes études en santé publique.

Article 3

Le directeur de l'administration générale, du personnel et du budget est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* des ministères chargés de la santé et de la solidarité.

Fait à Paris, le 16 juin 2008.

*Le ministre du travail, des relations sociales,
de la famille et de la solidarité,*

Pour le ministre et par délégation :

*Le sous-directeur des statuts
et du développement professionnel et social,*

E. WAISBORD

*La ministre de la santé, de la jeunesse
des sports et de la vie associative,
Pour la ministre et par délégation :*
*Le sous-directeur des statuts
et du développement professionnel et social,*
E. WAISBORD